



© designmag.fr

PRESENCE DANS LES MEDIAS

Dans un article intitulé « La désindexation des retraites : le dilemme du gouvernement » en date du 22 mars, Christian Bourreau s'indigne :

« Mais l'idée de cibler exclusivement les retraités modestes fait s'étrangler Christian Bourreau, le président d'honneur de l'Union française des retraités (UFR). « La réindexation doit concerner TOUS les retraités, tonne-t-il. Pas question d'instaurer un seuil, d'ailleurs souvenez-vous de la mascarade du seuil pour la CSG, revu à la hausse mi-décembre en urgence... »

Le président de l'UFR ne décolère pas : « Le gouvernement se fout du monde ! Désindexer les retraites alors que l'inflation cavalait à 1,6 % en décembre dernier, ça veut dire accepter que les aînés s'appauvrissent. Le problème, pour les retraités, c'est que toutes ces amputations de notre pouvoir d'achat sont cumulatives et définitives ! Lorsque vous êtes actifs, vous avez toujours l'espoir d'améliorer votre situation. Lorsque vous êtes à la retraite, ce n'est plus possible, sauf à reprendre un petit boulot comme certains y sont contraints... »

ACTUALITES



Le 22 mars, le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés a organisé un colloque sur le thème « Défi démocratique, défi écologique : comment les concilier ? »

Parmi les nombreuses questions traitées :

- La participation des aînés dans le développement de nouveaux modèles écologiques
- Les résidents pour personnes âgées ; acteurs du développement durable
- Des partages d'expériences de collectivités territoriales, d'associations et

d'organismes divers qui s'engagent en faveur du développement durable individuel et collectif.

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

Alain GIDON, Président de l'AROPA 21, a trouvé la journée fort intéressante ; il a particulièrement apprécié ce qu'il a appris sur les possibilités d'améliorer la vie des retraités les plus âgés.

Le 22 Mars : Congrès du syndicat des audioprothésistes

La FNAR a assisté à la matinée publique de l'UNSAF (Union syndicale des audioprothésistes français). La Directrice de la Sécurité Sociale, Madame Mignot-Leloup, a fait une présentation du 100% Santé (ex -reste à charge zéro).

53 % des personnes en ayant besoin ne sont pas appareillées, essentiellement pour des raisons financières mais aussi psychologiques. Le reste à charge moyen est de 1700 euros.

L'accord du 13 juin 2018 prévoit une base de remboursement SS doublée en 3 ans (+400 euros en 2019) et les tarifs (répondant à un cahier des charges qualité Classe 1, trois produits proposés) baisseront dans le même temps. L'assurance maladie remboursera mieux les piles et les visites de suivi. Globalement, l'objectif est de mieux rembourser les appareils afin d'augmenter la proportion de personnes appareillées.
S. Denis

Le 26 mars, place de la Santé à Paris, la **Fédération nationale de la mutualité française (FNMF)** a organisé deux tables rondes sur le thème du vieillissement et de l'autonomie. Les participants étaient Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA, Claude Finkelstein, Président de la Fondation Jean Jaurès, Olivier Véran, député et Président de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, André Accary, Président du Conseil départemental de Saône et Loire et Thierry Beaudet, Président de la FNMF. Les échanges sont sur le site de la FNMF. Marie Anne Montchamp a en particulier défini la vieillesse heureuse et digne comme "un objet socialement désirable". Nous ne pouvons que souscrire à ce souhait.
S. Denis

Le 28 mars : Remise du rapport de Monsieur Dominique Libault sur la concertation Grand âge et autonomie à Madame Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la Santé.



AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

Ce rapport très riche (228 pages avec les annexes) fait 175 propositions, qui nécessiteront des actes législatifs en partie, mais certaines mesures pourront être prises très rapidement. Ce rapport accessible sur le site du Ministère va nourrir notre réflexion.

S. Denis

CFR

***Vous voulez être régulièrement informé des activités de la CFR ?
Inscrivez-vous à la newsletter !***

Comment procéder ?

Composez l'adresse du site de la CFR : www.retraite-cfr.fr

Sur un ordinateur, en haut à droite, une invitation à s'inscrire :

- ◆ dans la première case blanche, **composez votre adresse email**
- ◆ puis cliquer sur **M'Inscrire**

Sur un mobile, même opération, mais en bas à droite.

RETRAITE

Réforme des retraites et problème de la dépendance

La question de l'âge de départ à la retraite vient d'être relancée ce 18 mars par une déclaration surprise d'Agnès Buzyn. La ministre des Solidarités et de la Santé n'est « *pas hostile à un report de l'âge de départ* » et, « *à titre personnel favorable à un allongement de la durée du travail* ». Devant l'émoi suscité par cette déclaration et la « *surprise* » de Commissaire à la Réforme des l'âge de départ tout en ajoutant qu' « *un jour nous longtemps, sinon notre système de Delevoye n'en poursuit pas moins sociaux, pour partie sur des sujets vu leur importance comme, en spéciaux, la réversion, la base pensions (salaires ou évolution des système (partage Etat/partenaires*



© agefi.fr

Cette déclaration, non désavouée par l'exécutif, ne pouvait en effet que « *surprendre* » le HCRR tenu par le cadre de la réflexion proposée aux partenaires sociaux le 10 octobre 2018. Elle pouvait peut-être aussi

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

insinuer un doute quant aux intentions du gouvernement suite à la révision des prévisions financières du COR (évolution des déséquilibres des régimes assez largement évoquée dans la presse et illustrée par des graphiques Insee/COR/ Direction du Trésor). Ces graphiques quantifient, en fonction de diverses hypothèses de recul de l'âge de départ, le temps nécessaire à un retour à l'équilibre et à l'amélioration induite du PIB.

Le Premier Ministre ayant ensuite indiqué qu'un débat sur l'âge était « *légitime* » et qu'il fallait « *s'en poser la question* », il est possible que des positions moins subliminales soient prises par le gouvernement à l'issue de l'analyse des propositions recueillies au cours du grand débat national, et ceci d'autant plus qu'un autre débat vient de s'ouvrir, celui de la dépendance. Les grandes difficultés à la financer pourraient bénéficier du levier que représenterait un recul de l'âge de la retraite (estimation de 10 milliards d'euro pour tout report d'un an).

Agnès Buzyn vient par ailleurs de promettre une loi dépendance pour l'automne prochain. Le triplement des plus de 85 ans d'ici à 2050 (près de 5 millions de personnes, 3 fois plus qu'aujourd'hui) est une bombe financière qui exigerait d'ajouter 10 milliards aux 30 milliards (dont 24 supportés par l'Etat) que coûte déjà la dépendance mais la ministre exclut toute hausse des prélèvements pour trouver ces 10 Milliards d'euros. Ces situations difficiles des dossiers retraite et dépendance expliquent sans doute pourquoi le gouvernement a rouvert le débat sur l'âge de la retraite même si Matignon semble plutôt étudier une accélération du calendrier d'augmentation de la durée de cotisation prévue par la loi de 2014. Bien sûr, demeure la proposition Delevoye de majorer (entre 3% et 5%) les retraites liquidées postérieurement à l'année d'obtention du taux plein.

Diverses actions CFR récentes

- Lettre à Mme Agnès Buzyn l'informant des initiatives prises par la CFR auprès de ses adhérents. Un grand nombre d'entre eux ont profité des réunions locales auxquelles ils ont participé pour y rappeler qu'ils n'étaient pour la plupart ni « *inactifs* » ni « *nantis* ».
- Lettre aux candidats à l'élection du Parlement européen : « *Les seniors, trop souvent négligés mais pourtant électeurs* ». Cette lettre en cours d'achèvement sera diffusée aux adhérents par le biais de leurs associations.
- Communiqué de presse n° 135 du 19 mars « *Veut-on encore attiser la colère des retraités ?* » Il critique vigoureusement le principe d'une indexation dont le taux dépendrait du montant de la retraite, ce qui n'est pas acceptable.

P. Lange

EUROPE

Activités de AGE Platform Europe

Le 20 février, à l'occasion d'une rencontre entre les représentants de certains partis à Bruxelles, AGE a lancé sa campagne pour les **élections européennes** (23 au 26 mai 2019 selon les pays) avec le slogan « Nous voulons une Europe pour tous les âges » (« *The Europe we want is for all ages* »).

A cette occasion, AGE a mis en avant les huit revendications de son **Manifeste** visant à promouvoir :

- 1- les droits des personnes âgées par la lutte contre les discriminations fondées sur l'âge
- 2 - une approche « inclusive » de l'emploi « tout au long de la vie »
- 3 - des pensions de niveau convenable (« adéquat »), sûres et viables ainsi qu'un revenu convenable dans la vieillesse, tant pour les femmes que pour les hommes

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

4 - le droit de vieillir dans la dignité grâce à des soins de longue durée suffisants et des actions contre l'isolement et la solitude

5 - une bonne santé tout au long de la vie dans une approche préventive

6 - l'accès universel aux biens et n'exclue pas les plus âgés

7 - des environnements adaptés au logement, l'urbanisme et les transports

8 - la participation des citoyens âgés à sur le vieillissement et la récréation au « Intergroupe sur le vieillissement actif



© droit-finances.commentcamarche.com

services dans une société numérique qui

vieillissement par des actions sur le

l'élaboration des stratégies nationales sein du Parlement européen d'un et la solidarité entre les générations ».

Plusieurs documents sont disponibles sur le site age-plaform.eu et sur le blog créé à cet effet.

Une évaluation « externe » centrée sur l'activité en 2018 et notamment des « Task Forces » (TFs) sera présentée au prochain Conseil (11-12 avril); elle a été complétée par une évaluation dite « interne » focalisée sur la réalisation des objectifs du programme annuel (« policy work ») financé par la Commission Européenne (DG-J).

Activités de la Coordination AGE France

La Coordination s'est réunie en plénière le 12 mars.

Outre la préparation du prochain Conseil de AGE, elle s'est mobilisée sur le document PNR **2019** (« Programme national de réforme 2019 ») dans le cadre de la consultation de la société civile au cours du processus dit « Semestre européen ».

Trois réunions de préparation au cours du premier trimestre ont permis d'aboutir à un document d'une vingtaine de pages dont la diffusion est en cours depuis le 23 mars. La Représentation en France de la Commission européenne a proposé aux administrateurs français une rencontre pour en débattre.

La traduction en anglais du document permettra d'informer plus largement les membres de AGE de cette contribution.

Le N° 15 de la lettre trimestrielle de la Coordination « **AGE News France** » a été diffusé le 25 janvier.

La lettre du 2eme trimestre est en préparation.

La traduction en français de la synthèse des deux évaluations précitées est en cours.

J.M. Hôte



© pages jaunes.ca

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

NOS FEDERATIONS FNAR



TRES URGENT – la FNAR recherche des candidats pour la représenter au sein de **France Assos Santé** dans les régions de Bourgogne Franche Comté et Occitanie (AR 11 avril)

Alain Laforêt – laforet-fnar@orange.fr – 06 14 11 61 22

Qui est **France Assos Santé** et quelle est sa stratégie d'actions 2018/2022 ?

<https://www.france-assos-sante.org/>

La Loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016 a confirmé l'importance de la représentativité des usagers dans le système de santé en pérennisant les activités des anciens CISS et en créant une nouvelle entité nationale : **l'Union Nationale des associations agréées d'usagers du système de santé** (UNAASS) dont le nom de marque est **France Assos Santé**. Première assemblée électorale en mai 2017.

Ses **MISSIONS**

- Recueil des expressions, des attentes et des besoins des usagers pour construire un plaidoyer
- Avis et propositions aux pouvoirs publics et aux acteurs menant des actions dans le champ de la santé
- Animation un réseau des associations agréées santé via l'information, la documentation, la formation et le soutien des associations membres
- Information du grand public sur les actualités juridiques et sociales concernant la santé
- Mobilisations citoyennes sur les questions de santé (via notamment des débats publics), les nouvelles technologies, l'observation et la recherche
- Actions en justice pour défendre l'intérêt des usagers et de ses membres
- Proposer des représentants des usagers (RU)
- Formation des RU. (Représentants des Usagers)

Plus de 80 associations membres au niveau national, 17 délégations régionales comprenant plusieurs centaines d'associations régionales et de membres d'associations nationales

L'action de **France Assos Santé** est portée par la volonté de défendre et de permettre la participation des patients et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent tant d'un point de vue individuel que collectif.

Une réflexion collective nationale et régionale a permis d'élaborer 7 orientations stratégiques qui guideront les actions de 2018 à 2022 :

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

- 1- Co-construire et promouvoir des parcours de santé pour chacun
- 2- Agir pour une offre de soin accessible, adaptée et innovante
- 3- Aider l'utilisateur à devenir acteur de sa santé
- 4- Développer et valoriser le rôle des représentants d'utilisateurs, des patients-pairs et des aidants
- 5- Promouvoir le bien-être physique et psychique
- 6- Défendre et accompagner les personnes isolées et/ou fragilisées dans leur parcours de santé et de soins
- 7- Co-construire avec les usagers et les professionnels de santé des indicateurs de résultats utiles en matière de qualité, sécurité et de pertinence des soins

Chaque région, forte de ses spécificités a enclenché des actions s'inscrivant dans ces orientations stratégiques et en lien avec ses réalités et problématiques régionales.

L'action de France Assos Santé en 2018 en quelques chiffres

Attentes/plaidoyer

130 communiqués de presse, 17 enquêtes grand public, 40 notes de positions ou avis au national et dans les régions, 148 réunions de GT (groupes de travail), une journée nationale thématique sur le DMP (Dossier Médical Partagé). Deux séminaires connaissances et enjeux sur les parcours de santé et le financement des établissements de santé

Formation

1657 participants sur 194 journées de formation, 95% de satisfaction, 458 inscrits au e-learning, une trentaine de thèmes différents

Animation du réseau

17 réunions/séminaires sur les orientations stratégiques au national et 33 dans les régions, 736 visites par mois sur l'Extranet,

Information

Santé Info Droits : près de 9000 sollicitations et une durée d'appel moyenne en hausse

Sites Internet : + de 120 000 visites par mois - <https://www.france-assos-sante.org/>

A... COMME ASSOCIATIONS

FNAR

Le 3 mars : Assemblée générale de l'ARIT (Association des Retraités d'Air Inter)

Cette association dynamique, malgré une baisse des effectifs, propose de nombreuses activités à ses adhérents. Elle a pour objectif de préserver la mémoire de la compagnie et d'assurer le lien entre les anciens.



© lexpress.fr

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

UFR-rg

LES 14/03, 16/03 ET 21/03, LES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE L'ARCEA*

Les AG de 3 sections de l'ARCEA ont eu lieu en région parisienne : il s'agissait de celles de l'ARCEA-Vaujours Moronvilliers, l'ARCEA-DAM** Ile de France et l'ARCEA-Paris FAR.

Le Bureau National de l'ARCEA était représenté par Jacques Penneroux, président de l'ARCEA, Raymonde Boschiero, trésorière générale, Marie-Noëlle Gaiffier, secrétaire générale, Jean-Louis Le Blanc, représentant de l'ARCEA à la MHN et Gérard Lucas, président de l'UFR-rg et vice-président de l'ARCEA.

A cette occasion, le point des actions et résultats de l'UFR et de la CFR en 2018 a été présenté par G. Lucas pour les deux premières et par J. Penneroux pour la troisième. Les principales questions abordées ont été la place des retraités dans la société, la percée médiatique de la CFR en 2018, les réponses CFR au Grand débat et le projet de Retraite Universelle.

- **L'AA de DAM Ile de France a eu lieu le 14/03** à Egly (91520), sous la présidence de Jeannine Paris entourée de son bureau au grand complet. Cette année les participants ont été très heureux de retrouver la salle des fêtes d'Egly entièrement rénovée et modernisée. Le maire d'Egly, Gérard Marconnet a participé à une partie de la réunion. A la suite de l'allocution de la présidente, le rapport moral et le rapport financier ont été présentés respectivement par Annie Demet, secrétaire générale, et Denise Coffineau, trésorière. La partie statutaire de la réunion a été suivie des présentations par les membres du bureau qui sont chargés des très nombreuses activités organisées par la section pour ses près de 800 adhérents (Sorties dans Paris, Spectacles, Voyages ...). Cette partie Loisirs, Culture et Voyages s'est achevée par une mini conférence passionnante et pleine d'humour de Michel Stelly sur les techniques utilisées dans le Centre du CEA DAM Ile de France il y a un demi-siècle. En fin de matinée, le directeur actuel, Pierre Bouchet a rejoint l'assemblée pour faire un point très complet des activités en 2018 du Centre et du CEA. A cette occasion, il a également évoqué les avancées réalisées sur le site de Cadarache par le Service chargé de la Propulsion Nucléaire qui est rattaché au Centre DAM Ile de France. L'AG a été suivie d'un déjeuner convivial de 120 personnes, pris sur place.

- **L'AA de Vaujours-Moronvilliers s'est tenue le 16/03** à l'hôtel Acadie de Tremblay en France sous la présidence de Jacques Gaiffier. Comme chaque année l'assistance était nombreuse (près de la moitié des adhérents) ; le président a présenté le rapport moral, suivi du rapport financier avec la participation de Marie-Noëlle Gaiffier. Dans le cadre des activités de visites et loisirs organisées en 2018, Claudine Mariey a fait une présentation remarquable des randonnées pédestres dans Paris réalisées dans le courant de l'année. Ces sorties toujours minutieusement préparées sont très appréciées par les adhérents chaque année. L'Assemblée Annuelle a été suivie d'un déjeuner convivial qui rassemblait 52 personnes.

- **L'AA de Paris-FAR a eu lieu le 21/03** : L'assemblée annuelle s'est tenue dans le Centre de Fontenay aux Roses, sous la présidence de Patrice Charbonneau assisté de son bureau au grand complet. Avec ses 300 adhérents, la section des retraités du Centre le plus ancien du CEA est aussi celle qui rencontre le plus de difficultés à recruter de nouveaux adhérents actuellement. La raison essentiellement structurelle est directement liée aux grandes transformations en cours depuis plusieurs années au sein de l'Etablissement. Une fois passé le stade de la « dénucléarisation » du site, le CEA Fontenay a poursuivi sa mutation pour devenir un Centre de recherche à part entière dans le domaine des sciences du vivant. Cette opération de grande envergure, développée en partenariat avec l'Université Paris-Saclay, donne au Centre une nouvelle jeunesse et une orientation vers de nouveaux métiers. Dans ces conditions, on ne peut que saluer le travail du président et de son équipe qui arrivent à maintenir dans la section ARCEA le dynamisme que nous y avons toujours connu.

(*) ARCEA : Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique

(**) DAM : Direction des Applications Militaires



© agitateur-floral.com

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

Le 23/03, AGO de « L'Amitié Continue » des anciens de Citroën

Comme l'année dernière, l'AGO de l'association des anciens de Citroën « L'Amitié Continue » s'est déroulée dans le bâtiment « A.D.N. (*) » du Centre technique du Groupe PSA-Citroën de Vélizy. Dans son discours d'accueil, la directrice de PSA-Vélizy Catherine Basseler a indiqué les transformations intervenues sur le site depuis la réunion précédente et rappelé les principales caractéristiques du Centre de Vélizy : 4600 salariés (71% de cadres), 56 nationalités, 20 recrutements, 30 bâtiments sur 30 hectares, activités orientées vers l'expertise.

En introduction de son rapport moral, le président de l'Amitié Continue, Jacques Pinault, a rappelé que l'an dernier nous fêtons les 40 ans de PSA et que 2019 est l'année du 100^{ème} anniversaire de la Citroën type A 10 HP, première voiture française de l'histoire de l'automobile construite en grande série. Il indique également que l'Amitié Continue, qui compte 500 adhérents, a maintenant deux « ancrages », l'un professionnel avec PSA et l'autre associatif avec l'UFR - CFR. Aux 200 participants, il a rappelé également qu'il faut recruter de nouveaux adhérents en soulignant que le bouche à oreille, moyen à la portée de tous, était finalement le plus efficace. Le Rapport Moral présenté par le vice-président Bernard Laporte et le Rapport Financier par le trésorier Gérard Tabary ont été adoptés à l'unanimité. La partie statutaire de l'AG est complétée par une présentation des très nombreuses activités proposées aux adhérents par les différents membres du Conseil d'Administration.

Dans son exposé suivi d'une vidéo, Xavier Chereau, DRH du Groupe PSA, présente les excellents résultats et les performances du groupe qui se traduisent en 2018 par + 8,4 % sur la marge opérationnelle et + 23,3% sur le chiffre d'affaires.

Cette première partie de la réunion s'achève par une tombola suivie d'une pause.

Gérard Lucas présente ensuite les principales actions de l'UFR et de la CFR en 2018 pour la défense des retraités et des personnes âgées. Dans ce cadre, il en développe plus particulièrement trois : La place des retraités dans la société, la percée médiatique de la CFR et des retraités en 2018 et les retraites en France avec la réforme des retraites engagée par le gouvernement.

En clôture de l'AG, Gilles Le Borgne, Directeur de la Qualité et de l'Ingénierie, présente les grandes lignes des véhicules du futur et fait état lui aussi de la très bonne santé du Groupe avec la reprise des ventes dans le monde. L'ensemble de la réunion était remarquablement organisé par le Président Jacques Pinault et son Bureau, avec en particulier une forte implication de Bernard Laporte, Françoise Fry, Gérard Tabary et Michel Frainais. Elle a été suivie d'un apéritif et d'un déjeuner pris en commun.

(*) : A.D.N. « Automotive Design Network »

Le 28/03, AGO de « L'ARCEA* Nationale »

Elle s'est tenue au CISP Ravel à Paris(12^{ème}) sous la présidence de Jacques Penneroux. Celui-ci ouvre la séance à 13h30 en saluant les représentants des dix sections de l'ARCEA nationale totalisant 4264 adhérents sur la France. Le quorum étant largement atteint, il déclare ouverte l'Assemblée Générale 2019 de l'ARCEA et commence sa présentation par les faits marquants au CEA. Celui-ci reste stable en effectifs (16.000 salariés dont 635 recrutements) et en Budget (5 Md€). Le CEA reste le premier déposant de brevets des organismes de recherche et réalise toujours près d'un Md€ de ressources externes. Avec le développement de ses recherches, en particulier dans le domaine des énergies décarbonées, le CEA aide également au lancement de start-up (plus de 200 depuis l'origine dont 140 sont en activité actuellement). Jacques Penneroux aborde ensuite la situation actuelle et future de l'ARCEA. Certes, nous recrutons toujours 35% des départs en retraite du CEA (vérifié sur les 5 dernières années). Par contre, il est de plus en plus difficile de maintenir l'effectif de l'association au-dessus des 4000 adhérents. Nous devons donc tous et à tous les niveaux redoubler d'efforts sur le recrutement de nouveaux adhérents. Le président évoque

AU FIL DES JOURS (04 AVRIL 2019)

ensuite plusieurs sujets d'actualité concernant l'Association et ses adhérents. Tout d'abord, le renouvellement de nos représentants à la Mutuelle Humanis, sujet repris à la fin de l'AG par Jean-Louis Le Blanc. Il faut absolument que les adhérents de l'ARCEA participent massivement aux élections qui auront lieu en mai 2019. Nous avons 7 candidats (presque un par section), il est tout à fait possible qu'ils soient élus. Parmi les autres questions évoquées citons : le remplacement de l'avocate au service des adhérents, la très forte activité du GAENA** en 2018 avec le Colloque sur la gestion des déchets et la préparation de la croisière de l'ARCEA Nationale de 2020. Marie-Noëlle Gaiffier, Secrétaire Générale présente ensuite le rapport moral particulièrement riche en information. On retiendra sur les effectifs fin 2018, la présence de 151 adhérents « extérieurs » sur le total des 4264 adhérents. La localisation régionale des adhérents par ordre décroissant est la suivante : 1 / Ile de France, 2/ Provence Alpes Côte d'Azur, 3/ Auvergne-Rhône-Alpes, 4/Bourgogne-Franche Comté... Dans un autre domaine, le réseau des sites Web de l'ARCEA et de ses sections continue de se développer. Raymonde Boschiero, Trésorière Générale, présente le rapport financier de l'ensemble de l'ARCEA (Bureau National et les dix Sections). Il ressort de ce rapport un léger déséquilibre du Compte d'Exploitation de 1%. Les comptes sont ensuite certifiés conformes par le contrôleur financier Claude Besnard. Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité par l'AG. L'Assemblée Générale a été suivie d'une conférence très appréciée par les participants, de Madame Laurence Piketty, Administrateur général adjoint du CEA, sur « Les grands programmes du CEA en termes d'actualité et de perspectives.

(*) ARCEA : Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique

(**) GAENA : Groupe Argumentaire des Energies Nucléaires et Alternatives

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de transmettre cet AFJ aux membres de votre bureau et à vos adhérents pour leur montrer les actions de nos fédérations.

A tous les destinataires : afin de ne pas interrompre la diffusion de l'AFJ, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse mail.

Prochaine parution de l'AFJ : le 06 mai 2019



Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »

- 5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à l'UFR-rg ou à la FNAR
- 10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel.

Contact : FNAR/UFR-rg- 83/87 avenue d'Italie- 75013 PARIS



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

A l'approche de la clôture du Grand débat national, fleurissent çà et là des propositions quelquefois surprenantes, telle que celle envisageant de ne maintenir le pouvoir d'achat que pour une partie seulement des retraités. Les médias se sont rapidement emparés du sujet et ont - non moins rapidement - sollicité les responsables de la CFR. Cette rapidité d'intervention des médias, confirme que la CFR est dorénavant devenue un interlocuteur privilégié et incontournable dans l'approche et la représentation des revendications de notre corps social.

Le Président, P. Erbs Le Président d'honneur, F. Bellanger

Les dossiers à l'ordre du jour de la réunion du Bureau du 18 mars 2019

Préparation de l'AG et du CA du 17 avril : Les comptes, le budget et les rapports des Commissions feront l'objet d'une validation,

Compte rendu de la Commission « Communication » : La nécessaire évolution du site Internet sera évaluée,

Compte rendu des rendez-vous « Médias » et projet de communiqué de presse : L'encart ci-dessous précise les contours de ce compte-rendu ; l'éventualité de diffuser un communiqué de presse sur le sujet traité sera examinée.

Elections au Parlement Européen du 26 mai 2019 : Les positions à prendre et/ou recommander seront précisées. Un compte rendu détaillé de cette réunion de Bureau vous sera proposé dans le prochain numéro de CFR Échos.

Les médias « à l'assaut » de la CFR

L'article paru dans « Le Parisien » du samedi 9 mars dernier relatant la proposition de revalorisation sur l'inflation des seules retraites « modestes » portée par le Délégué général du parti majoritaire à la suite du grand débat qui l'a animé a déclenché un nombre de sollicitations des médias auprès des Responsables de la CFR inconnues jusqu'alors. C'est ainsi qu'ont été mis à contribution : dès samedi 9 en fin de journée, Roger Barrot, Vice-président pour une interview sur RMC Radio, puis lundi 11 en tout début de matinée, Pierre Erbs, Président pour deux interviews chez J.J. Bourdin BFM/RMC et C'dans l'air et Christian Bourreau, Vice-Président, dès lundi 11 au matin pour deux interviews sur France Info et RMC, défendant tous trois l'obligation de maintenir le pouvoir d'achat de la totalité des retraites qui connaît une baisse continue depuis plus de 25 années sur l'ensemble des pensions de base et complémentaires !

Assemblée Nationale : Délégation aux droits des femmes

La délégation CFR : Mme Y. Jourdhui et M. P. Erbs a été reçue le 20 février ; une audition positive par les corapporteuses de la mission d'information sur les femmes sénières qui semblent prêtes à reprendre bon nombre de propositions présentées telles que l'effort sur l'AVPF pour compenser la perte de revenus due à la maternité, le développement de structures d'accueil entre le domicile et l'EHPAD, les actions de prévention de l'ostéoporose, etc... La représentativité de la CFR a été mise en évidence eu égard à l'importance de ses effectifs et à la diversité des associations fédérées.

Commission « Santé » du 18 février 2019

Appel d'offres sur la complémentaire santé : La commission estime nécessaire de conserver l'appellation « Cahier des charges » auprès des opérateurs dont la liste sera arrêtée par le Bureau. Pour cela, un questionnaire sera adressé aux 6 fédérations composant la CFR dans le but de recenser l'ensemble des accords existants. Un calendrier de l'ensemble des actions à mener est établi en prévision d'un examen par la commission en septembre pour propositions à faire au Bureau de la CFR à la rentrée prochaine.

Dossier « Ma Santé 2022 » : De nombreux chantiers ont été ouverts en concertation avec des professionnels concernés qui ont débouchés sur le projet de loi présenté en Conseil des ministres. Des mesures jugées prioritaires ont fait l'objet de réflexions traduites dans des dispositions de la Loi de financement de la Sécurité Sociale – LFSS – pour 2019. La commission apportera une attention particulière à cet ambitieux projet, notamment pour ce qui concerne les conditions de l'accès aux soins.

RAC zéro « 100 % santé » : Le décret d'application publié début janvier 2019 prévoit la mise en place d'un Comité de suivi avec l'obligation de présenter tous les 2 ans un rapport portant sur les pratiques constatées permettant d'observer la réalité du 100 % santé et des frais réellement à la charge des assurés après intervention des assurances maladie obligatoire et complémentaire. L'audiologie et l'optique médicale feront l'objet d'un suivi plus important.

Points d'actualité : Les échanges ont porté, notamment, sur :

- les sorties d'hôpital et lettre de liaison : seulement 40 % des patients quittent l'hôpital munis de cette lettre !
- le plan de lutte contre les addictions « 2018-2022 » ; pour l'essentiel, il reprend les mesures antérieures.
- la pénurie de vaccins et médicaments : 25 % des français y ont été confrontés.